

## CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Octobre 2023

225x23

### DEMANDE DE SUBVENTION RÉGIONALE DANS LE CADRE DU PROGRAMME « ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COLLECTIFS »

Le Maire indique que la Région SUD a mis en place un dispositif d'aide financière destiné à soutenir les collectivités dans leurs projets de travaux d'équipements sportifs collectifs.

La subvention régionale peut atteindre un maximum de 50% de la dépense subventionnable hors taxe de l'opération. La subvention est plafonnée à 50 000 €. Ce plafond peut être relevé à 60 000 € pour les projets qui intègrent des matériaux durables.

Dans le cadre de ce dispositif, le Maire envisage de présenter le projet de construction du préau sportif au sein du futur complexe sportif Gilbert Rocci en raison de son caractère innovant, intégrant des matériaux durables et adoptant une approche de design actif, tout en soulignant notre engagement envers l'environnement et l'inclusion pour tous.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la demande d'aide financière, au titre dudit dispositif de la Région, pour la réalisation du projet suivant :

| <b>Opération subventionnable</b> | <b>Montant HT de l'opération</b> | <b>Région SUD</b> |      | <b>Conseil Départemental 13</b> |     | <b>Autofinancement communal</b> |       |
|----------------------------------|----------------------------------|-------------------|------|---------------------------------|-----|---------------------------------|-------|
| Construction d'un préau sportif  | 690 566€                         | 60 000€           | 8.7% | 345 283€                        | 50% | 285 283€                        | 41.3% |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ADOPTE la demande de subvention relative à cette opération,
- SOLLICITE le cofinancement du Conseil Régional à hauteur de 60.000€,
- AUTORISE Le Maire ou son représentant à signer les conventions ainsi que tous les documents qui s'y rattachent ;
- SE PRONONCE comme suit :  
POUR : 35  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE  
ROMAIN AMARO

LE MAIRE  
MICHEL AMIEL